

Le Franc, Jean-Daniel, *L'esprit des entreprises – Les verrous et les clés du dynamisme industriel*, Puteaux, Éditions Hommes et Techniques, 1971, 164 p.

Fred Caloren

Volume 3, numéro 1, 1972

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/700189ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/700189ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Caloren, F. (1972). Compte rendu de [Le Franc, Jean-Daniel, *L'esprit des entreprises – Les verrous et les clés du dynamisme industriel*, Puteaux, Éditions Hommes et Techniques, 1971, 164 p.] *Études internationales*, 3(1), 112–113.
<https://doi.org/10.7202/700189ar>

second rang le problème chinois. Plus encore que les précédents présidents, Johnson suivit dans sa politique chinoise les options de ses conseillers plutôt que celles de ses méditations personnelles. Néanmoins, le résultat d'un voyage à T'ai-wan persuada Johnson d'une heureuse évolution de la politique sociale du gouvernement Tchang. Il en revint persuadé qu'il était du devoir des États-Unis de respecter leurs engagements vis-à-vis de la République nationaliste et de défendre son peuple contre une agression de Mao Tsé-toung, autant que de persuader Mao de renoncer à la force envers T'ai-wan. De même qu'il était persuadé qu'il devait continuer à éviter l'expulsion de la Chine nationaliste de l'ONU et éviter l'admission de la Chine rouge.

Au cinquième chapitre, on y voit que contrairement à ses prédécesseurs, le président Nixon parla beaucoup de la Chine et de T'ai-wan avant de prendre le pouvoir dans le sens d'une politique inflexible de non-entente avec Pékin et de complet soutien de Tchang Kai-chek. Au moment de l'affaire des îles Quemoy et Matsu, Kennedy déclara qu'il était hors de question de risquer une guerre qui put devenir mondiale pour deux îles non défendables stratégiquement alors qu'à cette même date, Nixon déclarait que céder sur ce point risquait fort de conduire les communistes dans l'escalade de leur rêve d'hégémonie.

Malgré ses positions initiales, le gouvernement Nixon alla plus loin qu'aucun de ses prédécesseurs dans son essai de rapprochement avec Pékin, sans impliquer pour autant un relâchement de ses engagements envers la République nationaliste. Les autorisations de tourisme en Chine rouge furent assouplies en 1969. À la fin de 1970, il devint clair que le gouvernement des États-Unis acceptait de fait le gouvernement de Pékin. Mais cela ne résolvait pas pour autant le dilemme des États-Unis sur leur conduite à l'égard de Formose, et nul ne prit la responsabilité de renoncer aux engagements antérieurs envers ce pays. Le changement radical de politique de Nixon vis-à-vis de la Chine repose beaucoup plus sur un désir de conformer son attitude à celle de l'opinion américaine que sur une évolution de sa propre conviction.

André-Louis SANGUIN

*Géographie,
Université du Québec,
à Chicoutimi.*

LE FRANC, Jean-Daniel, *L'esprit des entreprises — Les verrous et les clés du dynamisme industriel*, Puteaux, Éditions Hommes et Technique, 1971, 164p.

Président directeur général de la Société générale du vide (filiale du groupe Thomson), et vice-président de la Société française des ingénieurs et techniciens du vide, rien d'étonnant que cet auteur s'inquiète d'un certain « problème industriel » français « mal résolu ». Pour lui, l'entreprise est « à l'origine du progrès » ; constitue l'instrument qui traduit les plus hauts faits de l'homme en « bien-être ou mieux-vivre », et représente « la source essentielle des richesses de la Nation ». Quand ça va mal, il faut donc s'en préoccuper. Ce livre représente une « réflexion stratégique », une analyse prescriptive dont l'objectif est de façonner une volonté d'action capable de rétablir dans sa vigueur et ses hautes fonctions les entreprises privées de la France.

Les ressorts propres à ces organisations se résumant en peu de mots et ne surprendront personne : la rentabilisation du capital investi — recherche de profits, quoi ; une stratégie d'écoulement de produits et de services qui fait partie d'une « stratégie industrielle globale » ; la conséquence qui en découle, mais qui constitue elle-même « la véritable bataille », l'expansion. Cette croissance dépendra surtout de « l'aptitude » que possédera l'entreprise « à changer rapidement », à se réorienter en fonction de sa clientèle (« ... seul le marché existe et ... lui seul est vraiment libre »).

Autant de traits propres aux sociétés industrielles, autant d'impératifs auxquels le personnel français appelé au service de ces institutions répond mal. Le Franc attribue à la psychologie sociale et nationale des Français les défauts qui militent contre la réussite des sociétés d'affaires. « Notre société française est instinctivement hostile à la notion de progrès et à son corollaire de profit ». Les dirigeants, imprégnés de cartésianisme, préfèrent les idées aux « faits », le discours à l'action. L'intelligence prime le courage, la recherche de la sécurité, le goût du risque. L'individualisme l'emporte sur le travail d'équipe, le culte du travail sur l'art de décider, et ainsi de suite. « La faiblesse du cadre français est peut-être

due à la richesse de sa culture et à la nature de son humanisme » (!).

Mais les institutions écopent aussi, y compris les entreprises elles-mêmes. À l'instar de la société ambiante, elles n'ont pas fait suffisamment place dans leurs rangs aux femmes, porteuses de grandes qualités qui leur seraient utiles. Elles tournent, le plus souvent, sans stratégie à long terme pour maîtriser leur sort, et sans tactiques gestionnaires qui leur permettent de tirer parti d'une véritable politique d'économies, de la recherche ou des relations publiques et politiques. Encore sont-elles organisées de manière hiérarchique et rigide. L'État, bien entendu, n'échappe pas non plus à la litanie de reproches : notamment « l'Administration », dont la « déstructuration » constitue « une des conditions premières de la survie de notre appareil » ; et les universitaires, « de toutes les castes qui structurent en la sclérosant notre société française... sans doute la plus remarquable ».

Comme remède, Le Franc prône, au fond, la remise à jour, la libéralisation, l'assouplissement et l'affranchissement des entreprises. Il s'inspire parfois d'« innovations » connues outre-atlantique dans les grandes sociétés de marque, mais dans l'ensemble, il propose des mesures libérales qui se comprennent sous l'étiquette de « la coopération et le concours de [s...] compétences », des structures de souplesse et de participation.

Si Le Franc s'efforce de rendre le personnel, l'organisation et l'activité des entreprises, d'une part, et l'attitude et l'activité de l'État, d'autre part, plus conformes à l'*esprit* des entreprises, il ne s' imagine guère que ce même esprit pourrait être la source de certaines difficultés, et pas des moindres, qui guettent aujourd'hui les institutions du capitalisme. Si, par exemple, les structures des sociétés d'affaires françaises sont toujours trop calquées sur le modèle hiérarchique militaire du lointain passé, c'est, dit l'auteur, parce que les Français affectionnent trop la sécurité, les habitudes et les avantages acquis. Nulle suggestion que l'organisation « exagérément pyramidale » de l'industrie tiendrait au caractère des rapports de force intérieurs qui sont propres à ces organismes ; que l'autoritarisme découlerait de la nature autoritaire du pouvoir qui contrôle le capital et les autres éléments de production.

Autre exemple probant : Le Franc regrette le fait que chez tant de « cadres responsables »

l'identité n'est pas complète entre la passion personnelle — l'ambition et la conscience professionnelle — et l'entreprise. « Si leur passion reflète le plus profond d'eux-mêmes, le groupe auquel ils se consacrent ne leur appartient pas ». L'auteur semble rester aveugle à la possibilité que ce refus d'engagement total serait motivé par l'*esprit* même de l'entreprise moderne — son totalitarisme dévorant — plutôt que par certains de ses atours les moins flatteurs. Il est donc proposé, pour vaincre cette attitude d'indépendance chez le cadre — restant sans doute d'un humanisme de mauvais aloi ! — « d'indexer une part importante de [la] rémunération » des cadres « sur la variation des résultats » revenant à la firme. En un mot... dépouillé de l'élégance du jargon « manageresque », le cadre serait plus complètement lié aux intérêts de la compagnie si son salaire était fonction des profits ! Belle manière d'assurer « la possession des compétences qui permettra à l'entreprise de vivre et de se développer » !

Le lecteur constatera donc que, malgré tout ce qui est dit à propos de l'accélération du changement et des exigences du progrès, l'*esprit* des entreprises, pour ce qui est de l'essentiel, n'a pas beaucoup changé depuis les débuts de l'industrialisation. Ni l'*esprit* de ses apôtres non plus ! On s'étonnera pourtant, que les sociétés industrielles, selon l'image qui nous est présentée ici, soient habitées par de seuls dirigeants, cadres et technocrates. C'est qu'aux yeux de l'auteur sans doute, « l'*esprit* de l'entreprise » tient uniquement à son « esprit » et pas le moins au moins aux mains et aux bras agissants qui lui sont fournis par les agents de la production que sont les ouvriers et les employés.

Fred CALOREN

Sociologie,
Université d'Ottawa.

JESSUP, Philip C., *The Price of International Justice*, New York & London, Columbia University Press, 1971, XII, 82p.

Cet ouvrage est le compte rendu de trois conférences données à l'université Columbia, au printemps de 1970, par le juge Philip C. Jessup, sur les problèmes du règlement pacifique des conflits de la scène internationale.